Mode d'emploi - Organisateurs





Conflez la programmation d'une séance de courts métrages aux 15-25 ans !

20 courts métrages repérés en festival

Une identité visuelle, une bande-annonce et des ressources pour animer vos réseaux sociaux et mobiliser des participants

Des fiches outils pour accompagner les participants

Des fiches films et des interviews des cinéastes/producteurs pour animer les séances





DE 7 À 15 SÉANCES POSSIBLES DE 2 À 3 HEURES

De 3 à 8 séances découverte des films (2 à 3 films par séance)

1 à 3 séances de préparation

de la séance et de sa communication

→ 1 restitution : projection et animation de la séance (à faire rapidement après la dernière séance pour maintenir la dynamique)



- Séances hebdomadaires ou stage intensif
- En groupe constitué ou participants libres le soir ou le week-end
- Un groupe accompagné par un membre de l'équipe du cinéma ou accueilli en gestion «autonome»



- Diffusez la bande-annonce

avant les séances des dispositifs scolaires

---> Diffusez la bande-annonce

sur vos réseaux sociaux

Rapprochez-vous des antennes Unis-Cité qui interviennent dans un lycée de proximité dans le cadre de la mission Cinéma et citoyenneté des centres sociaux, des centres d'animation, des universités, etc.



En ligne sur <u>le Kinétoscope</u> avec possibilité de visionnage hors-ligne* si vous ne pouvez pas faire les séances de programmation en salle ou si le groupe se retrouve ailleurs.

* mettre les films dans des parcours et télécharger l'application hors-ligne.





EN LIGNE OU DEMANDER À L'AGENCE DU COURT MÉTRAGE LE PACK COMPLET

kit pédagogique

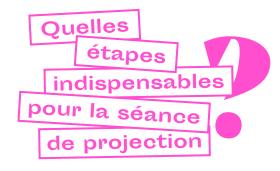
sur le site de L'Agence du court métrage et sur le Kinétoscope

- Mode d'emploi participants
- communiquer, animer)
- → Fiches films et photogrammes
- Interviews des réalisateurs

kit de communication

Lien à demander

- → Visuels des films chartés
- extraits chartés
- → interviews flash des réalisateurs
- → Bande-annonce DCP
- → Bande-annonce réseaux sociaux
- → Logos



- → Informer L'Agence du court métrage des films diffusés pour générer les KDM et gérer le partage de recettes
- → **Déclarer tous les films** de la séance dans votre logiciel de caisse (n° de visa des films disponibles sur la liste des films)
- → Indiquer L'Agence du court métrage comme distributeur: 09797
- → Inscrire la séance sur le pass Culture



→ Un abonnement au Kinétoscope (90€) pour bénéficier des films et des ressources → Une séance de projection en partage de recettes ou au forfait pour les séances non commerciales + 25€ de forfait technique



Contact salles de cinéma

AMÉLIE DEPARDON

Chargée de développement salles et partenariats a.depardon@agencecm.com

01 44 69 26 62

Contact formation/ questions pédagogiques

CÉCILE HORREAU

Responsable du service éditions et éducation au cinéma c.horreau@agencecm.com 01 44 69 63 18



